

**REPUBLIQUE DE LA GUINEE-BISSAU**  
**MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE  
NATIONALE ET LE PLAN D'ACTION SUR LA DIVERSITE  
BIOLOGIQUE EN GUINEE-BISSAU**



*le palmier doum : borassus aetiopum*

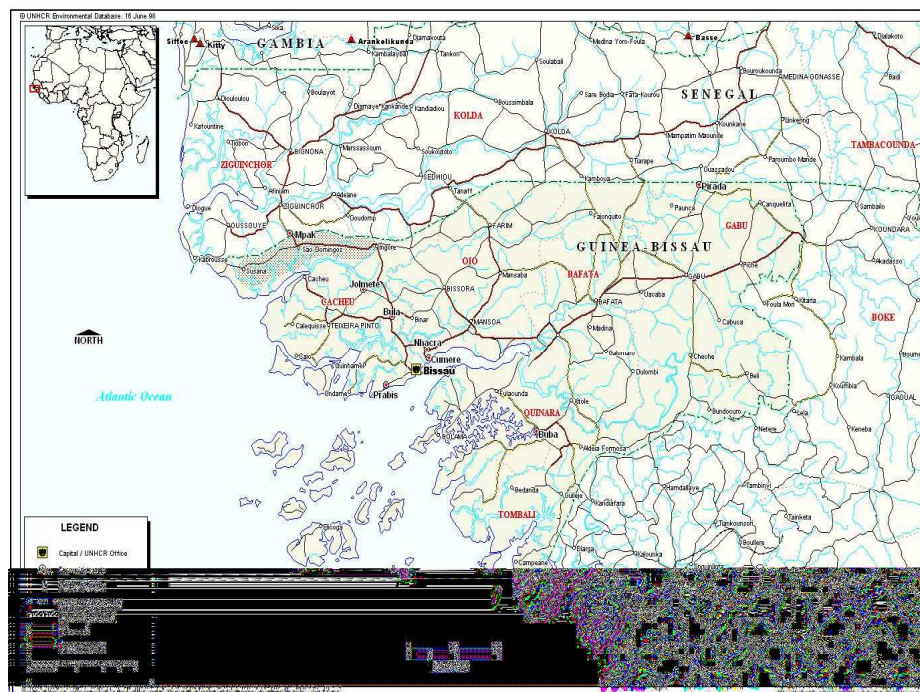
**Préparé et présenté**

**Par**

**Matilde da Conceição Gomes Lopes**  
**Point Focal National de la CBD**

**BISSAU, le 20 Septembre 2008**

# LA CARTE DE LA GUINEE BISSAU



# RAPPORT

## LE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE ET LE PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LA BIODIVERSITE EN GUINEE-BISSAU

### I. INTRODUCTION

Située en Afrique de l'Ouest, la Guinée-Bissau est un petit pays de 36.125 km<sup>2</sup>. La population est estimée à 1.200.000 habitants, dont plus de 760.000 âmes vivant au seuil de la pauvreté, avec moins de deux dollars américains par jour. Ce taux de 64,7% de grande pauvreté est un des plus élevés au monde. Le pays vit essentiellement des ressources naturelles. L'agriculture et l'exploitation forestière constituant les secteurs clés de l'économie nationale.

Le secteur agricole apporte la plus grande contribution à l'économie nationale avec 57% du Produit Intérieur Brut (PIB) et l'emploi de 79,2% de la population en 2002.

Cependant, force est de constater que l'économie reste extrêmement dépendante de la monoculture et notamment de l'exportation de la noix de cajou.

Le secteur de la pêche est également d'importance, bien que sa gestion doit être renforcée. De nombreux navires et des pirogues provenant de pays voisins pêchent illégalement en utilisant parfois des pratiques de pêche non durables et néfastes pour l'environnement marin. Les capacités pour la recherche sont encore insuffisantes à nos jours, ainsi que pour la surveillance, malgré des progrès réels au cours des dernières années.

Du point de vue environnemental, la Guinée-Bissau sert de tampon climatique, et représente un frein à l'expansion de la désertification saharienne vers les pays du sud de la sous région. Toutefois, les mesures de protection de l'environnement et de la biodiversité pour préserver les équilibres écologiques restent en deca des attentes. Des pratiques néfastes se propagent à la faveur de la pauvreté et de l'absence de contrôle, mettant en péril les forêts, la faune sauvage et certaines pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Peu d'initiatives ont véritablement été entreprises à ce jour pour mettre en valeur de façon rationnelle la richesse du milieu environnemental et les savoirs faire des communautés qui y sont liées.

### II. CONTEXTE

Après la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique, les instruments de ratification ont été déposés, le 27 Octobre 1995, au Siège du Secrétariat de la Convention.

Le 24 Juin 1997, le Gouvernement a signé avec le GEF-PNUD le Project GBS/97/G31/A/1G/99- Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité et le Rapport du Pays à la Conférence des Parties.

Les objectifs du projet ont été ainsi définis:

- Aider la Guinée-Bissau à élaborer la Stratégie Nationale et le Plan d'Action pour la Diversité Biologique (SPANB), et
- Elaboration du Rapport National à la Conférence des Parties.

L'SPANB définira l'état actuel de la diversité biologique dans le pays, les pressions qui s'exercent sur elle, les choix possibles et les actions à mener en priorité, pour assurer la conservation, utilisation écologiquement rationnelle et le partage équitable de la diversité biologique.

Les activités du projet ont commencé en Décembre 1997, avec le **Séminaire National et l'élaboration conséquent d'une monographie**, comme contribution au rapport national. Le conflit politique-militaire du 7 de Juin 1998 a interrompu le processus d'implémentation du Projet.

La fin du conflit a permis de reprendre le Projet, en Septembre 1999.

La crise du 7 Juin 1998 a eu des effets négatifs dans le fonctionnement de l'administration en général et en particulier dans celui du service du milieu environnement.

### III. ETAPES D'ELABORATION DE LA SPANB

Pour l'accomplissement du compromis du **Gouvernement de la Guinée-Bissau** envers la Convention de la Diversité Biologique, a été nécessaire de développer un ensemble d'activités par étapes que nous passons à énumérer:

#### **ETAPE 1- 1<sup>er</sup> SEMINAIRE NATIONAL POUR LE LANCEMENT DU PROJET**

Dans notre cas, il n'a pas été possible de respecter les étapes par ordre chronologique en vertu de l'indisponibilité dans le Projet ni au PNUD du Guide d'Orientation conçu à cet effet.

La monographie de référence, Subside pour l'élaboration du Plan d'Action pour la Biodiversité en Guinée-Bissau, a constitué aussi le 1<sup>o</sup> Rapport National qui a été envoyé à la Conférence des Parties de la Convention, qui s'est réuni à Bratislava, en 1998.

Les études sectorielles, qui devraient servir de base à l'élaboration de la Stratégie Nationale et du Plan d'Action dans le domaine de la biodiversité, n'ont pas été faites.

#### **ETAPE 2- SEMINAIRES REGIONAUX**

On a démarré avec la création de conditions pour sa réalisation.

En Septembre, 1999, avec la nouvelle coordination, ont été réalisées 4 séminaires régionaux, pour l'identification d'actions dans le cadre de la protection de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique.

### ETAPE 3- FORMATION D'IDENTIFICATION DES PROBLEMES ET DES PRIORITES

A cette étape a été réalisée la session de formation/information sur l'interprétation de données et la planification de la biodiversité l'analyse des options, les méthodes participatifs, les différentes techniques de diffusion et les aspects divers de la diversité biologique, marine et terrestre.

Pour sa concrétisation on été invités des consultants régionaux recrutés pour l'organisation de consultations régionales. Un consultant international, spécialiste en interprétation de données et de la planification de la diversité biologique, a animé un séminaire national dans laquelle ont pris part 64 invités en provenance de toutes les régions du pays, qui avait comme objectif le renforcement des capacités régionales en matière d'identification et d'analyse des questions locales dans le cadre de la protection, de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.

### ETAPE 4 – ELABORATION DU DRAFT DE LA STRATEGIE NATIONALE ET DU PLAN D'ACTION

Avec la réalisation des étapes précédentes, basées sur les informations antérieurement recueillies, ont été analysées et sélectionnées des mesures qui ont permis de colmater les lacunes existantes à l'étape d'élaboration de monographies nationales- évaluation.

On été intégrés les plans sectoriels de développement de plusieurs départements dans la stratégie nationale, ayant en vue de la mise en œuvre des actions et l'utilisation soutenue des ressources naturelles pour la promotion de la recherche appliquée.

### ETAPE 5 – FORUM NATIONAL POUR LA VALIDACAO

Réalise en Octobre de l'an 2001, ayant compté avec la participation de plusieurs structures publiques et de la société civile venant de toutes les régions du Pays et qui s'intéressent à cette problématique.

### ETAPE 6- PRESENTATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION SUR LA BIODIVERSITE.

## IV. STRATEGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION

L'élaboration de la stratégie et du plan d'action représente le fruit de l'engagement du Gouvernement de la Guinée-Bissau, à travers de la signature et de la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique le 27 octobre 1995.

Le développement socio-économique de la Guinée-Bissau repose sur l'utilisation de ses ressources naturelles, de là, la pertinence de cette stratégie

nationale et du plan d'action dont l'application ne cesse de contribuer comme un frein à l'exploration inadéquate des ressources naturelles.

La SPANB a défini l'état actuel de la diversité biologique ; les pressions exercées sur elle et les actions qui doivent être réalisées en priorité pour assurer la conservation, l'utilisation écologiquement rationnelle et le partage équitable de la biodiversité.

Ce travail contient une analyse actuelle de la situation de la biodiversité en Guinée-Bissau et propose une série d'action qui doivent être réalisées dans les sens de permettre la mise en œuvre des orientations stratégiques en vue de la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, avec la participation directe de la société civile et de Communautés de Base, sans oublier la participation de la femme et de la jeunesse qui aussi jouent un rôle important dans ce processus.

Ceci entre dans le cadre des efforts de bonne gouvernance initié par le Gouvernement de la Guinée-Bissau, en effet ceci crée les bases pour une préservation de la biodiversité. Pour cela, nous sommes déterminées à combattre la menace de l'aperte de la biodiversité biologique, en faisant la promotion entre autres de la synergie entre les trois conventions de la génération de Rio.(Convention sur la diversité biologique, convention sur les changements climatiques et la convention de la lutte contre la sécheresse et la désertification).

Le plan d'action; à moyen terme fait référence à la prise de décisions relatif au niveau d'investissement et l'attribution de ressources aux programmes prioritaires de la biodiversité. Ce plan constituera à partir des résultats espérés de la stratégie nationale, un ensemble d'actions cohérentes destinées à corriger les déséquilibres actuels et ainsi répondre de façon positive et efficace aux problèmes identifiés pendant les séminaires régionaux et nationaux.

## V. Objectifs nationaux

- Protection des écosystèmes;
- Arborisation et repeuplement forestier;
- Optimisation des ressources hydriques;
- Exploitation de nouvelles sources d'énergies, pour en finir avec les brûlis pour la production de bois à brûler;
- Lutte contre l'érosion des sols;
- Lutte contre le salinage des zones côtières et fluviales;
- Lutte contre l'érosion côtière et des estuaires;
- Renforcement de la participation de la société civile ayant comme base l'éducation et la formation environnementale;
- Renforcement de la capacité d'intervention de l'Administration Publique, Centrale et Régionale, pour donner réponse aux principaux problèmes liés à l'environnement;
- Recueil, systématisation et diffusion d'informations qui soient la base d'une connaissance progressive du territoire, de la manière de

- trouver des solutions adéquates pour les questions environnementales;
- Environnement urbain dans son tout;
- **Coopération internationale.**

## **VI. Vision nationale**

Des séminaires régionaux et national a émergé la vision suivante:

***Un pays avec une gestion rationnelle des ressources naturelles et une conscience écologique des citoyens en franche progression***

## **VII. STRATEGIE NATIONALE**

La Guinée-Bissau est un pays dans laquelle les ressources biologiques constituent le support principal de l'économie nationale, et où les tendances pour leur dégradation deviennent alarmantes. Cela étant, il s'impose de connaître les raisons, les solutions à préconiser, et le type de recommandations à faire ayant en vue la conservation de la biodiversité, de manière à rendre l'intervention humaine plus rationnelle, évitant de cette manière l'érosion accélérée du patrimoine biologique et la consécutive diminution des coûts économiques et sociaux.

La Stratégie d'implémentation des actions de conservation et utilisation de la biodiversité s'assoit sur les trois grands principes de la Convention:

- **Participation des populations;**
- **Approche intégrée, et**
- **Partenariat.**

Le développement économique ne peut se concevoir sans tenir compte des aspects sociaux, la lutte contre les inégalités et le respect par l'environnement. Ayant en vue que le développement ne peut être durable que s'il est simultanément économique, social et environnemental.

Les formes de développement qui mettent en danger les ressources naturelles et augmentent les inégalités entre les populations sont condamnées à l'échec.

## **VIII. Plan d'Action**

### **Objectifs opérationnels**

Les objectifs opérationnels de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Diversité Biologique ont été identifiés à partir des thèmes définis dans les séminaires national et régionaux réalisés à la capitale et aux régions Sud et Est du pays:

#### **Thème 1: Durabilité agricole**

- Diminuer l'exode rural;
- Réglementer et diffuser la Loi Foncière;
- Améliorer le système de production;
- Freiner la dégradation des sols;
- Améliorer le système d'assainissement de base;
- Stimuler et diversifier les cultures;



- Atteindre l'autosuffisance alimentaire;
- Actualiser les connaissances urbaines

### **Thème 2: Durabilité de la forêt**

- Garantir la conservation et l'utilisation durable de la forêt;
- Promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des populations.

### **Thème 3: Aires Protégées (Terrestres, Marines, Côtières, Zones humides, etc.)**

- Faire des Aires Protégées le pivot de la conservation, des études et recherches et de l'utilisation rationnelle des ressources;
- Améliorer la qualité de vie de la population.

### **Thème 4: Durabilité de l'élevage**

- Aménager les aires de pâturage;
- Créer les conditions sanitaires durables;
- Construire des puits avec abreuvoir pour les animaux;
- Réhabiliter les infrastructures existantes;
- Actualiser les connaissances;
- Améliorer l'hygiène et la santé publiques vétérinaires.

### **Thème 5: Durabilité de la Pêche**

- Garantir l'efficacité de la fiscalisation maritime;
- Garantir la durabilité de la pêche;
- Fixer le nombre de licences annuelles;
- Introduire des techniques de fours et foyers améliorées;
- Actualiser les connaissances;
- Améliorer l'hygiène et la santé publiques vétérinaires.

### **Thème 6: Aménagement du territoire**

- Réglementer la Loi Foncière;
- Diffuser et appliquer la Loi Foncière;
- Actualiser et implémenter le Plan Directeur Urbanistique;
- Elaborer le Plan d'Aménagement Territorial au niveau national;
- Actualiser et implémenter les Plans Directeurs Sectoriels existants.

### **Thème 7: Education, formation et sensibilisation**

- Promouvoir une conscience environnementale à tous les niveaux de la société guinéenne;
- Réduire les facteurs anthropiques sur la biodiversité;

### **Thème 8: Recherche**

- Doter le pays d'informations actualisées et fiables en matière de biodiversité;
- Contribuer à l'élaboration de politiques et programmes de développement durable basés sur la protection, la conservation et la rénovation des ressources naturelles;
- Connaître le potentiel de la biodiversité du pays.

### **Thème 9: Aspects légaux et institutionnels**

- Elaborer un cadre organique qui définit clairement les compétences de chaque institution;
- Diffuser et implémenter les lois du domaine environnemental;



- Actualiser les lois existantes du domaine environnemental;
- Elaborer la Loi Cadre de l'Environnement, la Loi de la Gestion des Mangroves et la Réglementation d'Evaluation de l'Impact Environnemental;
- Elaborer le Plan National de Gestion Environnemental.

### **Thème 10: Questions internationales**

- Payer régulièrement les cotisations auprès des Conventions signées;
- Attribuer des Fonds de Contrepartie Nationale pour les projets;
- Respecter ses engagements vis-à-vis des Accords, Traités et Conventions signés;
- Implémenter les Conventions signées;
- Lutter contre la Pauvreté de manière à minimiser la dépendance de l'extérieur;
- Relancer le développement de tous les secteurs de la vie économique du Pays;
- Ratifier les Conventions;
- Chercher des financements alternatifs à travers des partenaires multilatéraux, régionaux et sous-régionaux;
- Définir l'interlocuteur privilégié dans le Gouvernement pour les questions environnementales.

#### **1- En Guinée-Bissau, un certain nombre de stratégies, plans et programmes sont en place aux fins de la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention.**

Le Pays est déjà doté des instruments suivants :

- Plan National de Gestion Environnemental
- Stratégie National et Plan d'Action pour la Conservation de la Biodiversité
- Plan d'Action National pour la Lutte contre la Désertification
- La Communication Nationale Initiale sur les Changements Climatiques
- Le Plan National pour l'Adaptation aux Changement Climatique est en cours d'exécution
- Stratégie pour la Conservation des tortues marines
- Stratégie National des Aires Protégées et la Conservation de la Biodiversité en Guinée-Bissau.

**2 – La stratégie n'a pas été actualisée depuis la première adaptation à cause de manque de financement.** Elle contient la majeure partie des thèmes et questions transversaux de priorité nationale.

**3 – Notre stratégie inclue les objectifs** et les indicateurs **qui coïncident avec la structure** pour les suivi et la mise en vigueur de la convention et atteindre les **objectifs de 2010.**

Voici **une liste** des indicateurs pour atteindre les **objectifs de 2010 qui se trouvent** dans notre stratégie :

- Protection des écosystèmes
- Arborisation et repeuplement forestier
- Lutte contre l'érosion des sols
- Lutte contre le salinage des zones côtières et fluviales
- Lutte contre l'érosion côtière et des estuaires

**4 – Les informations sur la SPANB ont été mentionnées dans le Troisième Rapport National surtout en ce qui concerne les objectifs.**

Depuis la finalisation du Troisième Rapport National aucun objectif n'a jamais été ciblé au niveau de mon pays.

5 – Pendant le développement et l'application de la stratégie on a utilisé une approche intégrée et participative.

6 – La préparation de la stratégie nationale fut conduite par le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement, plus concrètement par la Direction Générale de l'environnement.

7 – Les orientations utilisées furent les suivantes:

- Faire une analyse actualisée de la situation de la biodiversité en Guinée-Bissau et proposé une série d'action à accomplir dans les sens de permettre la mise en œuvre des orientations stratégiques en vue de la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité avec la participation directe de la société civile et des communautés de base.

8 – Les différents secteurs et partenaires, inclue la communauté de base, furent associés dans le processus à travers des séminaires et ateliers pour une participation effective et valorisante des connaissances des communautés locales.

9 – Pour l'élaboration de notre stratégie, nous avons bénéficié du FEM (Fonds Mondial pour l'Environnement) et un appui de deux consultants de la sous-région et un consultant international.

10- L'avantage principal qui se trouve dans la méthodologie suivie est, la connaissance réelle de la situation de la biodiversité dans le pays et la valorisation des connaissances traditionnelles.

Les questions de temps et de financement furent les principaux obstacles rencontrés vue que le premier Coordinateur du projet n'a pas continué le travail jusqu'à la phase finale d'élaboration de la stratégie, et le PNUD fut obligé de recruter un nouveau Coordinateur qui a couté plus et a retardé l'élaboration de la stratégie nationale.

## APENDICES

Lors de la préparation de la stratégie nationale les groupes suivants y ont participé:

- Gouvernement
- Institution Etatique et Privées
- ONG nationaux et étrangers
- Associations de Base

1- Les progrès faits lors de la mise en œuvre de la stratégie et qui ont donné des résultats concrets sont les suivants:

- Réglementation et divulgation da Loi de la Terre
- La diversification de la culture agricole fut encouragée
- Actualisation des connaissances técnico-scientifiques
- Les aires Protégés se sont transformées en un pilier de conservation, des études et recherches et de l'utilisation rationnelle des ressources.
- Amélioration de la qualité de vie des populations
- Introduction de techniques de fourneaux et fours améliorés.
- Le Pays fut doté d'informations actualisées et fiables en matière de biodiversité
- Connaître le potentiel de la biodiversidade du pays

- Elaboration d'un cadre organique qui définit clairement les compétences de chaque institution
  - Mise en œuvre et divulgation des lois de l'environnement (Loi Cadre de l'environnement, Loi de la gestion des mangroves, e Loi et Règlement d'évaluation de l'impact sur l'environnement)
    - Promotion d'une conscience environnementale à tous les niveaux de la société Guinéenne
    - Contribution dans l'élaboration de politiques et programmes de développement durable basés sur la protection, la conservation et le renouvellement des ressources naturelles.
    - Relance du développement de tous les secteurs nationaux
- 2 - La mise en œuvre de la stratégie dans tous les secteurs de la vie nationale a aidé beaucoup à atteindre des priorités nationales de la biodiversité
- 3 – Pour démontrer les résultats concrets de la mise en œuvre de la stratégie, nous pouvons citer:
- l'arborisation et le repeuplement forestier
  - reforestation de la mangrove
  - utilisation de la technique de feu précoce
  - utilisation de fourneaux et fours améliorés pour diminuer la pression dans les forêts.
- Mise en œuvre du Project ACCC (Project d' Adaptation aux Changements Climatiques) dans le cadre de la lutte contre l' érosion côtière
  - Renforcement de capacité de la société civile sur la base de la formation et de l'éducation environnementale
- 4 – Les obstacles ou défis rencontrés dans la mise en œuvre sont les suivants:
- a) **OBSTACLES POLITIQUES**
- Instabilité Politique
  - Manque d'intégration des questions de la Biodiversité dans certain secteurs inclue l'utilisation d'instruments tels que l'évaluation de l'impact environnemental.
- b) **OBSTACLES INSTITUTIONNELLES ET TECHNIQUES**
- Faiblesse institutionnelle
  - Manque de ressources humaines
  - Manque d'expérience et de transfert de technologie
  - Perte de connaissances traditionnelles
- c) **INFORMATIONS ET CONNAISSANCES ACCESSIBLES**
- Les connaissances traditionnelles et scientifiques non usités complètement
  - La dissémination des informations n'est pas efficiente au niveau national et international
  - Manque de sensibilisation et d'éducation publique à tous les niveaux
- d) **RESSOURCES FINANCIERES ET ECONOMIQUES**
- Manque de ressources humaines et financières
  - Manque de facilités économiques
  - Manque de partage des bénéfices
- e) **COLLABORATION ET COOPERATION**
- Manque de synergies au niveau national et international
  - Manque de partenaires efficients

- Manque d'engagement de la communauté scientifique
- f) **DIFFICULTES LEGALES ET JURIDIQUES**
  - Manque d'appropriation des lois et politiques
- g) **FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES**
  - Pauvreté
  - Pression de la population
  - Manque de capacité de la population locale
- h) **PHENOMENES NATURELS ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
  - Changement du climat

## 5 – Etat de mise en œuvre

Il n'y avait aucune ligne budgétaire pour la mise en œuvre de la stratégie e il n'existe aucun personnel avec un contrat signé pour la mise en œuvre du SPANB. Des progrès évidents ont été faits comme je l'ai souligné au début

## 6 – Intégration de la biodiversité dans les politiques en question

- La Stratégie Nationale et le Plan d'Action de la biodiversité en Guinée-Bissau ont été intégrés dans tous les secteurs avec plus d'impact au niveau de :

- agriculture
- forêt
- pêche
- industrie
- mines

- etc

La stratégie de la biodiversité a aussi été intégrée dans les autres programmes nationaux comme par exemple:

- Document stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
- Rapport National sur la mise en œuvre des objectifs pour le Développement du Millénaire.
- Plan d'Action sur la Désertification

## 7 – FORMES, MOYENS, SUCCES ET LECONS TIREES

a) Pour l'élaboration de tout ce travail, nous avons reçu l'appui technique de toutes les institutions concernées, mais malheureusement nous n'avons reçu aucune aide financière exception faite du Fonds provenant du FEM.

b) Les structures légales facilitateurs furent les autorités régionales et sectorielles et les autres structures étatiques existants dans les régions.

c) Il eut un engagement très fort de la société civile et du secteur privé durant les travaux

d) Les structures de suivi et de mise en œuvre de la Convention pour atteindre les objectifs de 2010 furent utilisées dans le développement de la SPANB et beaucoup d'autres actions furent prioritaires dans sa mise en œuvre.

e) L'unique difficulté dans l'intégration de la stratégie dans les secteurs concernés est d'ordre financier.

**JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION**

